

Logement & Energie



Bien s'informer
pour mieux se loger !

L'ADIL-EIE 79 fait partie du réseau des 79 ADIL et 240 Espaces Info énergie présents sur le territoire national.

Au service du public

Au service des acteurs de l'habitat

Le rôle de l'ADIL

C'est un service **gratuit** qui dispense des conseils **neutres, objectifs et personnalisés** sur l'ensemble des aspects juridiques, techniques, énergétiques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat.



Les informations délivrées sont avant tout préventives et doivent permettre à toute personne de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées à sa situation. L'usager est ainsi en mesure de pouvoir faire un choix éclairé et de bien prendre en charge son projet, qu'il s'agisse de **location, d'acquisition, de construction ou de travaux d'amélioration**.

Notre expertise et notre parfaite connaissance du logement dans le département sont reconnues par l'ensemble de nos partenaires.

Composée de 8 salariés, l'équipe comprend des conseillers juristes spécialisés en droit immobilier et des conseillers techniques qualifiés en thermique et en construction.

Plus de **10 000 personnes** sont renseignées chaque année.

Les conseils juridiques, financiers et fiscaux

- Les **rapports locatifs** (location vide ou meublée, bail, état des lieux, loyer, charges, congé...);
- **L'accession à la propriété** (prêts et aides, techniques bancaires, contrat de construction, marché de travaux, compromis de vente, garanties et assurances...);
- **L'amélioration de l'habitat** (aides locales, financement et contrats...);
- **La fiscalité** (crédit d'impôt, TVA, revenus fonciers, avantages fiscaux en locatif...);
- **La copropriété** (syndic, assemblée générale, travaux, charges...);
- **L'urbanisme** (droits à construire, permis de construire, lotissement...);
- **Le voisinage** (mitoyenneté, servitudes...);
- **La qualité de l'habitat** (décence, insalubrité, péril, diagnostics obligatoires...).

Les conseillers disposent de logiciels de simulation financière et diffusent une documentation spécifique à chaque domaine.

Les conseils info énergie

- La **maîtrise des consommations** d'énergie (Chauffage, isolation, éclairage, ...);
- Le **recours aux énergies renouvelables** (solaire, bois, géothermie, ...);
- **L'évaluation thermique simplifiée** gratuite des logements;
- Les **dispositifs financiers et fiscaux** pour l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie;
- La **qualité dans la construction** (choix des matériaux, systèmes constructifs, ...).

Les conseillers **organisent ou participent à des animations** (conférences, salons, visites...) sur la maîtrise de l'énergie et le développement durable et proposent une **matériauthèque** sur la construction et l'isolation.

L'ADIL partenaire institutionnel

L'ADIL-EIE 79 intervient dans de nombreuses commissions telles que la Commission de surendettement, Commission de prévention des expulsions, Commission de l'amélioration de l'habitat, ...

L'observation de l'habitat

Le rôle de l'ADIL-EIE des Deux-Sèvres comprend deux axes :

- L'**accompagnement des EPCI** dans le cadre de la mise en oeuvre de leur politique locale de l'habitat (appui et assistance durant l'élaboration d'un PLH, aide au suivi-animation des PLH, approches des besoins en logement sur des opérations précises, ...);

- La **rédaction d'études** sur la location et l'accession, ainsi que la typologie de l'accédant deux-sévrien.

La veille et la formation

L'ADIL-EIE 79 **diffuse et explicite** au travers d'analyses juridiques et de note d'information les évolutions de la réglementation.

Les conseillers de l'ADIL-EIE 79 **organisent et interviennent lors de réunions d'information ou de formation** auprès des acteurs de l'habitat sur tous les thèmes touchant au logement.

Le guichet unique

Les situations d'habitat indigne et non décent sont **signalées et centralisées** à l'ADIL-EIE 79.

Il en est de même en matière de **travaux d'efficacité énergétique** dans le logement et de la **lutte contre la précarité énergétique**.

Précisions

Neutre, objective et indépendante, elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation.

Les conseillers restent en dehors de tout acte contentieux ; leur rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les professionnels et experts spécialisés.



Les membres

L'ADIL des Deux-Sèvres a été créée en mars 1994 à l'initiative du Ministère du Logement et du Département sous la forme d'une Association Loi 1901.

Elle est en majorité financée de subventions octroyées par des partenaires publics (Etat, Département, CAN, Collectivités Locales, Bailleurs sociaux, ...) et des partenaires privés (établissement financiers, associations d'usagers et de consommateurs, ...).

Cette diversité des membres qui composent la structure est la garantie de son indépendance et de sa neutralité.

Les membres se répartissent au sein de trois collèges :

Collège 1 - les offreurs de biens et de services (organismes professionnels, bailleurs sociaux, ...);

Collège 2 - les associations représentant les consommateurs et usagers (UDAF, UFC, ...);

Collège 3 - Organisations d'intérêt général et collectivités territoriales (Ministère du logement, Département, CAF, Agglomération de Niort, ...).

Parmi les financeurs qui nous soutiennent :



www.adil79.org

L'accueil du public

Siège social

28, rue du Bas Paradis - 79000 NIORT - Tél : **05 49 28 08 08** Courriel : accueil@adil79.fr

Horaires d'ouverture - Réception uniquement sur rendez-vous : du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermeture au public le Jeudi matin)

Permanences sans rendez-vous

Thouars

2^{ème} et 4^{ème} Mercredi de 9h à 12h - Centre Prométhée - 21 avenue Victor Hugo - **Permanence ADIL**

Parthenay

2^{ème} et 4^{ème} Mercredi de 14h à 16h30 - 72 rue Jean Jaurès (Maison du Coeur de Ville) - **Permanence ADIL**

Bressuire

1^{er} et 3^{ème} Mardi de 9h à 12h - 27 bd du Colonel Aubry - Siège de la l'agglo 2B - **Permanence ADIL**

Mauléon

1^{er} et 3^{ème} Mardi 13h30 à 16h - Parc économique du Rorthais - antenne de l'agglo 2B - **Permanence ADIL**

St Maixent l'Ecole

2^{ème} Jeudi de 9h30 à 12h et 4^{ème} vendredi de 14h à 17h - Bureaux de la communauté de Communes Haut Val de Sèvre - 7 Bld de la Trouillette, accès par la cour principale - **Permanence ADIL**

Melle

2^{ème} Jeudi de 14h à 17h et 4^{ème} vendredi de 9h30 à 12h - 8 place René Groussard (Centre Socio-Culturel) - **Permanence ADIL & EIE**

Permanences sur rendez-vous

Airvault - 4^{ème} jeudi de 9h30 à 12h30 - Maison des services - CCAS - 16ter rue Emmanuel Bonnet - **Permanence ADIL**

Argentonnay - 1^{er} lundi de 14h à 16h00 - Maison des services - Place Léopold Bergeon - **Permanence ADIL**

Bressuire - 4^{ème} jeudi de 14h à 16h00 - Bd Alexandre 1^{er} - **Permanence ADIL**

Moncoutant - 3^{ème} lundi de 14h à 16h00 - antenne de l'agglo 2B - 2 Place du 11 Novembre 1918 - **Permanence ADIL**

Thouars - 1^{er} lundi de 10h à 12h30 - Mairie 14 Place St Laon - **Permanence ADIL**

Il n'y a aucune permanence en juillet et août